



Les infos en ligne du SNUipp 63

Vendredi

21

Septembre
2018

Evaluations CP & CE1

Motion du conseil des maîtres

Dans la continuité du [positionnement du SNUipp-FSU](#) relatif aux évaluations CP & CE1, nous vous proposons un modèle de motion du conseil des maîtres à adresser à l'IEN de la circonscription.

Motion du conseil des maîtres de l'école XXX adressée à l'IEN de la circonscription de XXX

Après avoir pris connaissance du protocole d'évaluation à destination des élèves de CP et CE1, du contenu des items et du mode de traitement des résultats, le conseil des maîtres de l'école XXX considère que ces évaluations ne constituent pas une aide aux apprentissages (item inadaptés dans leur contenu et dans l'organisation, temps limité, aides non autorisées, attendus non communiqués...)

Par ailleurs, les enseignants sont cantonnés à un simple rôle de secrétariat (saisis des réponses sur un logiciel) et ainsi dépossédés de l'analyse des résultats qui doit être réalisé par un logiciel ministériel. Ces éléments entrent en contradiction avec nos pratiques professionnelles et les apprentissages réelles des élèves.

Aussi, le conseil des maîtres décide que :

- ➔ les évaluations seront adaptées à la réalité des classes (choix des items et exercices, temps de passation, rythme de passation);
- ➔ aucune remontée des réponses des élèves ne sera faite.



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 # snu63@snuipp.fr